

Compte rendu de l'Assemblée Générale Familles rurales de Fontaine la Guyon Vendredi 10 février 2023

Le vendredi 10 février 2023 à 19 heures, les membres de l'association Familles Rurales se sont réunis dans la salle des séminaires de la Mairie de Fontaine la Guyon en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

L'assemblée était présidée par Audrey COLIN, présidente de l'association.

Les membres du Conseil d'Administration sont tous présents, à l'exception de Mme Helena Poette.

Le quart des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 16 des statuts.

Une trentaine de personnes ont assisté à cette Assemblée Générale parmi lesquelles, Monsieur le Maire.

Les professeurs d'anglais, de théâtre et de peinture étaient présentes.

Avant la présentation du rapport d'activité, la présidente nous résume le mouvement Familles Rurales.

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Pour l'Eure et Loir, elle comprend 500 bénévoles, 60 salariés et 2000 familles adhérentes,

Familles Rurales est installée à Fontaine-la-Guyon depuis plus de 40 ans. **Sur l'édition 2021-2022, l'association proposait 14 cours pour 10 activités différentes. En 2022 : 228 familles sont adhérentes et 293 pratiquants.**

L'association est très dynamique. S'appuyant sur une équipe de bénévoles engagés, de professeurs passionnés et de la Mairie, Familles Rurales Fontaine-la-Guyon se développe pour rester un acteur important de l'économie sociale et solidaire du territoire.

Ordre du jour :

- 1 - Présentation et vote du rapport d'activité 2021-2022.
- 2 - Présentation et vote du rapport financier 2021-2022.
- 3 - Présentation prévisionnelles des inscriptions aux activités saison 2022-2023.
- 4 – Nouvelles activités proposées saison 2022-2023
- 5 - Montant de la cotisation au 1er septembre 2022 (Carte 2022/2023).
- 6 - Election du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration.
- 7 - Questions diverses, clôture de l'Assemblée Générale.

1- Présentation et vote du Rapport d'activité 2021-2022.

1.1 - Présentation du Rapport d'activité 2021-2022.

Pour l'année 2020-2021, l'association de Fontaine la Guyon compte **228 familles adhérentes (201 l'année passée)**.

Activités	Tarifs	Horaires	Participants
Cardio fitness	100 €	Jeudi de 20h30 à 21h30	34
Peinture	150 €	Mercredi de 18h00 à 20h00	13
Théâtre - Initiés (Collégiens)	130 €	Mardi de 19h15 à 20h30	10
Théâtre - Débutants	120 €	Mardi de 18h15 à 19h15	9
Yoga (actifs et non actifs)	150 €	Lundi de 19h30 à 20h45 Le jeudi de 09h00 à 10h15 Le jeudi de 10h30 à 11h45	68
Zumba ados (12/15 ans)	90 €	Mercredi de 18h30 à 19h15	14
Zumba adultes (16 ans et +)	120 €	Mercredi de 19h30 à 20h30	26
Zumba kids	90 €	Mercredi de 17h30 à 18h15	28
Chorale	150 €	Mardi de 20h00 à 22h00	19
Pound	100 €	Jeudi de 19h25 à 20h25	24
Anglais Little kids	150 €	Mercredi de 16h00 à 17h00	7
Anglais Big kids	150 €	Mercredi de 15h00 à 16h00	7
Sophrologie dynamique	150 €	Mardi de 19h00 à 20h00	6
Pilate	150 €	Jeudi de 18h25 à 19h25	28

1.3 – Vote du Rapport d'activité 2021-2022

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

2- Présentation et vote du Rapport financier 2021-2022.

2.1 – Présentation du rapport financier 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, l'association Familles Rurales de Fontaine la Guyon présente (hors provision du paiement des factures des cours de Cardio/Fitness) un solde créditeur de **21 058,47 €**.

ACTIVITES	DEBIT (en €)	CREDIT (en €)	SOLDE (en €)
CARDIO-AEROBOX		3 400,00	3 400,00
PEINTURE	3 168,00	1 865,00	- 1 303,00
THEATRE	5 145,00	2 380,00	- 2 765,00
ANGLAIS	2 880,00	2 100,00	- 780,00
YOGA - Groupement employeurs + adhésion	6 147,60	10 000,00	3 852,40
PILATES	1 632,00	4 260,00	2 628,00
SOPHROLOGIE	1 280,00	900,00	- 380,00
ZUMBA	4 800,00	6 900,00	2 100,00
POUND	1 632,00	2 460,00	828,00
CHORALE	2 203,20	2 850,00	646,80
ADHESIONS (228 adhérents pour 2022)	4 788,00	5 700,00	912,00
UDAF	103,74	490,00	386,26
ASSURANCE	399,78		- 399,78
FOURNITURES ADMINISTRATIVES (poste, fourn..)	31,32		- 31,32
FRAIS BANCAIRES	479,90		- 479,90
FAFEA /uniformation	8,17		- 8,17
SACEM /SPRE	227,57		- 227,57
FRAIS FONCTIONNEMENT FD/ maintenance			-
FOIRE AUX JOUETS (18/11/2018)			-
SITE INTERNET (solde) CAPTUSITE	4 206,00		- 4 206,00
FRAIS FIN ANNEE (+ divers, cadeau naissance, chocolats)	727,74		- 727,74
COVID			
sous total	39 860,02	43 305,00	3 444,98
Report solde 2020-2021		17 613,49	
TOTAL			21 058,47
Provision cardio mai- juin 2020 (2019-2020)	350		20 708,47
Provision cardio 2020-2021	1700		19 008,47
Provision cardio 2021-2022	1700		17 308,47
TOTAL			<u>17 308,47 €</u>

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3- Présentation prévisionnelle des inscriptions aux activités saison 2022-2023

Activités	Tarifs	Horaires	Participants
Cardio fitness	100,00 €	Jeudi de 20h30 à 21h30	38
Peinture	160,00 €	Mercredi de 18h00 à 20h00	11
Théâtre - Initiés (Collégiens)	140,00 €	Mardi de 19h15 à 20h30	9
Théâtre - Débutants	130,00 €	Mardi de 18h15 à 19h15	14
Yoga	150,00 €	Lundi de 19h30 à 20h45 Jeudi de 09h00 à 10h15 Jeudi de 10h30 à 11h45	72
Zumba junior	100,00 €	Mercredi de 18h30 à 19h30	32
Zumba adultes (16 ans et +)	120,00 €	Mercredi de 19h30 à 20h30	45
Sophrologie dynamique	150,00 €	Mardi de 19h00 à 20h00	11
Chorale	160,00 €	Mardi de 20h30 à 22h30	10
Pilate	150,00 €	Jeudi de 19h00 à 20h00	28
Anglais Little kids	100,00 €	Mercredi de 16h00 à 17h00	10
Anglais Big kids	100,00 €	Mercredi de 15h00 à 16h00	9
Anglais Adultes	100,00 €	Mercredi de 20h15 à 21h15	7
Théâtre Adultes	160,00 €	Mercredi de 20h30 à 22h30	7
Couture (actifs et non actifs)	160,00 €	Mardi de 18h30 à 20h30 Mercredi de 09h00 à 11h00	13

4- Nouvelles activités proposées en 2022/2023

Activités	Tarifs	Horaires	Participants
Théâtre Adultes	160,00 €	Mercredi de 20h30 à 22H30	7
Couture Actifs	160,00 €	Mardi de 18h30 à 20h30	6
Couture Tous Publics	160,00 €	Mercredi de 09h00 à 11h00	7
Anglais Adultes	100,00 €	Mercredi de 20h15 à 21h15	7

5- Montant de la cotisation au 1er septembre 2022 (Carte 2022/2023)

Compte tenu de la situation financière de l'association, le Conseil d'Administration avait décidé lors du dernier CA de maintenir à 25 € l'adhésion pour la saison prochaine. L'année étant déjà commencée, il est demandé d'approuver cette décision.

Le montant de la cotisation au 1^{er} septembre 2021 est soumis au vote.

Le montant de la cotisation est voté à l'unanimité.

Pour l'année prochaine, et après consultations des adhérents présents, il est envisagé une augmentation de 1 ou 2 €.

6- Election des membres du Conseil d'Administration/tiers sortant.

Sont sortants et se représentent :

- Charlotte ODDO
- Magali QUEMPER
- Patrick LAUNAY

Nouvelles candidatures :

- Néant.

Ne se représentent pas :

- Néant.

L'ensemble des membres qui se présentent ce jour sont élus/réélus à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration.

Bureau :

- Mme Audrey COLIN, Présidente
- Mme Charlotte ODDO, Trésorière
- Mme Véronique THIBOUST, Trésorière adjointe
- Mme Magali QUEMPEL, secrétaire
- M. Eric LEGRAND, secrétaire adjoint

Conseil d'Administration :

- M. Hyacinthe DUCLOS
- Mme Isabelle MELOUK (HALGAND)
- M. Patrick LAUNAY
- M. Eric LEGRAND
- Mme Charlotte ODDO
- Mme Helena POETTE
- Mme Magali QUEMPEL

7- Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 21h00.

Mme COLIN clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et invite tous les adhérents présents ce soir à partager la galette des rois et boire le verre de l'amitié.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, rédigé par le secrétaire de séance, et signé par la Présidente.

A Fontaine la Guyon, le 25 février 2023